

# Excellence et égalité des chances



Interview Conrad van de WERVE

Alors que les premières mesures du Pacte pour un enseignement d'excellence sont entrées en application à l'occasion de la dernière rentrée, le Professeur **Jean Hindriks** (UCL-Itinera Institute) pose son regard d'économiste sur notre système d'enseignement. Avec un collectif d'auteurs, il propose, chiffres à l'appui, une approche croisée de l'enseignement francophone et flamand<sup>1</sup>. *entrées libres* l'a interrogé à cette occasion.

Est-il correct de prétendre que l'enseignement néerlandophone est plus performant que l'enseignement francophone ?

Non. Les résultats de la Flandre aux enquêtes PISA sont certes meilleurs que les nôtres, mais la ségrégation est très élevée. Le nombre de redoublements est faible parce que les élèves sont plus vite redirigés vers les filières techniques et professionnelles. C'est un fait, l'inégalité entre élèves en Flandre est parmi les plus importantes des pays participant à ces enquêtes PISA.

Dans votre livre, vous rappelez que les objectifs d'excellence de l'enseignement et d'égalité des chances ne sont pas du tout incompatibles...

Absolument ! Je rejoins ce que Vincent de Coorebyter disait à votre université d'été. Il considère que le manque d'exigence à l'école est une source d'inégalité et qu'il creuse ces inégalités. C'est un fait ! La raison est très simple : dans certaines écoles, les exigences sont devenues très faibles, alors que, dans d'autres, elles sont maintenues à un niveau élevé.

Vous défendez l'idée de l'allongement du tronc commun telle que défendue dans le Pacte pour un enseignement d'excellence ?

Oui et je m'inscris en faux contre l'idée selon laquelle il faudrait absolument orienter les élèves à l'âge de 12 ans. L'orientation telle qu'elle se conçoit jusqu'à présent correspond finalement à une segmentation sociale. Il y a ceux qui ont le droit de rester en « première division » et ceux que l'on va reléguer

en deuxième voire en troisième division. A l'inverse de cela, nous proposons de travailler sur un vrai tronc commun qui conduit ensuite à des choix positifs pour tous les élèves. Dans ces orientations, on inclut très clairement l'enseignement en alternance. Cela se fait dans d'autres pays, et ça marche.

Un chapitre traite du financement de l'enseignement obligatoire. Les auteurs, Mike Smet et Kristof De Witte, parlent de suppression de l'inégalité entre réseaux. Qu'en dites-vous ?

Cela impliquerait qu'il y ait une composition sociale comparable dans les différents réseaux. Je suis dès lors favorable à un financement différencié, tenant compte des publics accueillis. Mais soyons clairs : qu'il y ait une différence de financement entre le libre et le communal dans les écoles de village par exemple, ce n'est pas normal. Que d'un côté, le personnel communal soit mis à contribution pour réaliser des tâches et pas dans l'autre, c'est absurde ! Ce genre d'inégalités relève de l'histoire. Ce qui nous intéresse pour l'avenir, c'est une égalité de financement que l'on encadre par un financement différencié pour les publics plus défavorisés.

1. « L'école de la réussite » codirigé par Jean Hindriks et Kristof De Witte, éd. Itinera Skribilis, 2017.

A lire gratuitement en ligne sur <http://www.itinerainstitute.org/> > livre. Version papier au prix de 20 euros.

## Education financière

« Le degré de compétence des jeunes Belges est relativement bon, même s'il cache des inégalités (différences socioéconomiques entre familles). Il est très important de préparer les jeunes suffisamment tôt à un comportement d'épargne et à une attitude responsable vis-à-vis du crédit et de l'argent facile. Je regrette aussi qu'une série d'opérateurs qui interviennent dans les écoles profitent de cette éducation financière pour faire de la politique (et parler, par exemple, des traités CETA ou TTIP). Ce n'est pas le lieu. J'ajoute aussi que cette éducation ne doit pas faire l'objet d'un cours spécifique, mais peut se distiller au travers des programmes existants : maths, sciences... »

